



# PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Préfecture de l'Isère, le 09/06/2021

Affaire suivie par : Guillaume Ghelmi  
Unité départementale de l'Isère  
Pôle risques technologiques  
Tél. : 04 76 69 34 25  
réf. 2021-Is121RT  
Courriel : guillaume.ghelmi@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le directeur,

L'inspection des installations classées a réalisé un contrôle de votre établissement situé sur la commune de Salaise-sur-Sanne.

En application des articles L.171-6 et L.514-5 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie du rapport que je transmets à monsieur le préfet du département de l'Isère.

Cette visite d'inspection a mis en exergue deux non-conformités détaillées dans le rapport joint, elle a été également l'occasion de formuler des observations.

Il vous appartient de tenir à disposition de l'inspection des installations classées les éléments justifiant des actions prévues ou engagées pour chaque non-conformité et observations, sous un délai de 3 mois. Votre site est susceptible de faire l'objet d'une contre-visite afin de constater la mise en conformité.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur de l'environnement

Guillaume Ghelmi

**Monsieur le directeur  
Société ADIPEX  
Plateforme chimique de Roussillon  
14 avenue Berthelot  
38370 SAINT CLAIR DU RHÔNE**